

## QUAND UN FROMAGE FABRIQUE UN VILLAGE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>Quand un fromage fabrique un village</b>
<b>En bref</b>	Visite du village de Grandvillard, commentée par Patrice Borcard, habitant du village, historien et président du Parc.
<b>Descriptif de l'activité</b>	Balade guidée à travers Grandvillard, inscrit à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) et classé parmi les <i>plus beaux villages de Suisse</i> . La visite s'articule autour de l'activité fromagère, à l'origine d'un patrimoine bâti resté intact. Avec Patrice Borcard, habitant du village, historien et président du Parc, découvrir l'âge d'or du Gruyère, les personnages qui se cachent derrière les façades de pierre et les enjeux liés à la préservation d'un patrimoine agricole en pleine mutation. Point d'orgue de la balade, un moment de partage en dégustant les produits du terroir local.
<b>Dates</b>	Samedi 12 septembre 2026
<b>Horaire</b>	15h30 – 18h30
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Arrêt de bus <i>Grandvillard, village</i>
<b>Lieux de l'activité</b>	Village de Grandvillard
<b>Programme indicatif</b>	15h30 : accueil et départ de la visite. Balade à travers le village et arrêt devant une dizaine de bâtisses. Aux alentours de 17h30 : apéritif et dégustation de produits du terroir.
<b>Matériel à prendre avec soi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonnes chaussures</li> <li>• Habits adaptés à la météo</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants</b>	Dès 10 ans
<b>Nombres (min. – max.)</b>	Minimum 3 personnes – maximum 40 personnes
<b>Niveau</b>	Balade facile à travers le village de Grandvillard.

### TRANSPORTS ET ACCÈS

**Accès voiture et transports publics** Rendez-vous à l'arrêt de bus *Grandvillard, village*, parking à proximité. Accès en bus par la ligne 264 depuis la gare routière de Bulle.

<b>Horaires des transports publics</b>	<b>Aller</b>	
	Bulle – Grandvillard	14h47 – 15h13
	<b>Retour</b>	
	Grandvillard – Bulle	19h50 – 20h06

**Attention** : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> – 026 924 23 33
Carte	Carte d'accès parking : <a href="http://map.geo.admin">map.geo.admin</a>

## TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 10 ans : gratuit
----------------------	----------------------

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> +41 (0)26 924 23 33
-------------	---

### **Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**

Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
--------------	--

Annulation	En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.
------------	---

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : [www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente)



Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.
------------	--